BAC PRO

Etude et réalisation d'agencement



Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Le titulaire de ce bac pro est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en bureau d'études, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet,
- préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural,
- organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'états.

Le bac pro agencement de l'espace architectural forme des élèves à organiser la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs. Les connaissances acquises au cours de la formation permettent à l'élève de participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition d'un projet. Il apprend à préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architecturales. Les enseignements du bac pro lui donnent les capacités pour organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'état.

La formation porte sur l'histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement, l'analyse d'un projet d'agencement, la préparation de chantier, la réalisation de maquettes et prototypes... et sur des enseignements généraux.

Débouchés

Le diplômé exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs (habitats individuels ou collectifs, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, cafés, restaurants...). Après quelques années d'expérience en bureau d'études et sur chantier, il pourra évoluer vers la qualification de conducteur de travaux.

Métier(s) accessible(s) :

- Technicien professionnel en agencement
- Technicien d'étude en agencement
- Technicien de chantier en agencement

Accès à la formation

Ce bac pro se prépare en trois après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Admission de droit :

- Classe de 3eme métiers du bois

Admission conditionnelle :

- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Qualités requises :

- Avoir le sens de l'esthétisme,
- Etre curieux et avoir la capacité à se renouveler,
- Avoir le sens de l'écoute du client,
- Visualiser les pièces dans l'espace et en perspective,
- Faire preuve de soin et être rigoureux,
- Avoir le sens de l'organisation et un bon esprit d'analyse.

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

- **Arts et techniques :** histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement.
- **Analyse d'un projet d'agencement :** collecter, classer et hiérarchiser les informations ; analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural ; proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation.

BAC PRO

Etude et réalisation d'agencement



- **Préparation de chantier :** planifier les phases du projet et les interventions.
- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : effectuer un relevé d'état des lieux, gérer les délais, contrôler la conformité, gérer la sécurité et l'environnement du chantier, assurer les relations avec les différents acteurs du projet, animer une équipe.
- **Étude et présentation d'un projet :** traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques, établir des quantitatifs, rédiger les bons de commande et une notice descriptive, et présenter un projet.
- **Réalisation de maquettes et prototypes :** fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons, installer des éléments d'agencement.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.
Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des chantiers d'agencement et plus particulièrement sur leur suivi ;
- d'intervenir en bureau d'études sur des projets représentatifs du secteur d'activité ;
- de participer à des relevés d'état des lieux ;
- d'utiliser des matériels et des outillages spécifiques ;
- d'exploiter un planning de chantier avec toutes ses contraintes ;
- d'aborder des problématiques liées à la logistique (livraisons, approvisionnements, stockage…) ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les intervenants ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Par ailleurs, il sera nécessaire de porter une attention particulière aux activités des entreprises sous-traitantes qui participent à la réalisation de composants (miroiterie, métallerie…) et tous corps d'état (plâtrerie, peinture, électricité, installation sanitaire et thermique, carrelage…).

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve technologique et artistique	
Sous-épreuve E21 : Arts et techniques : histoire de l'art, des styles des tendances dans le domaine de l'aménagement	2
Sous-épreuve E22 : Analyse d'un projet d'agencement	3
Sous-épreuve E23 : Préparation d'un chantier	2
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2
Sous-épreuve E32 : Etude et présentation d'un projet	4
Sous-épreuve E33 : Réalisation de maquettes et prototypes	2
Sous-épreuve E34 : Economie Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	**Pts>10**
EF2	**Pts>10**

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Étude et réalisation d'agencement

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Haute-Garonne (31)
Revel - Lycée professionnel des métiers de l'ameublement (Public) **I**
Hérault (34)
Pézenas - Lycée professionnel Charles Alliés (Public) **I**
Pyrénées-Orientales (66)
Villelongue-Dels-Monts - Lycée Alfred Sauvy (Public) **I**

I *Formation initiale*
A *Formation en apprentissage*



En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse